



AVIS DE CONVOCATION & ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Les Compagnons de Louis Cyr

Chères/Chers membres,

Conformément à nos règlements généraux, nous vous invitons en votre qualité de membre en règle¹, à l'assemblée générale annuelle de l'organisme « Les Compagnons de Louis Cyr », organisme gestionnaire de la Maison Louis-Cyr, qui aura lieu le **mardi 5 août, à 19h à la Maison Louis-Cyr, 215, rue Sainte-Louise, Saint-Jean-de-Matha.**

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 1^{er} octobre 2024
5. Mot du président des Compagnons de Louis Cyr
6. Mot de la direction générale de la Maison Louis-Cyr
7. Présentation du rapport d'activités 2024
8. Présentation des états financiers au 31 décembre 2024
9. Nomination d'un comptable externe pour l'année 2025
10. Période de questions
11. Élections des administratrices.teurs
12. Levée de l'assemblée

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jérôme Landry, président, Les Compagnons de Louis Cyr

¹ Il sera possible de renouveler votre adhésion 2025 (membrariat) en nous faisant parvenir votre paiement avant l'assemblée.